

REGATE LA DUOLAC

Dimanche 09 mai 2010

Lac du Der

Cercle Nautique des Amis du Der port de Nuisement

AVIS DE COURSE

1 REGLES

La régata sera régie par :

- Les règles de courses à la voile (R.C.V)2009/2012 et leurs annexes.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Le guide HN 2010
- Le règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- Le présent avis de course.
- Les Instructions de Course et ses annexes.
- Le règlement de police du Lac.
- Le règlement du challenge du lac

2 PUBLICITÉ

La régata est classée en catégorie C de publicité. Les concurrents devront présenter leur carte pub.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 Tous les membres de l'équipage devront figurer sur la fiche d'inscription et présenter leur licence F.F.Voile valide.

C'est à dire : signature et cachet du médecin (ou à défaut, un certificat médical de non-contre-indication pour la pratique de la voile), accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.2 La régata est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A, B, C, D, E, L, R, Micro**.

4 DROITS À PAYER

Les droits requis sont de **10 €** par bateau.

5 PROGRAMME

- 8 h 30 Inscriptions.
- 9 h 30 Briefing.
- 10 h 00 Mise à disposition du comité de course sur l'eau.
- Dès que possible.

6 JAUGE

Tous les bateaux seront en conformité avec la carte d'identité (HN) et les règles de leur classe.

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

8 LES PARCOURS

Les parcours seront de type "côtier ou construit". Ils seront définis dans les annexes aux instructions de course.

9 CLASSEMENT :

- Le nombre maximum de courses à courir est de **4**.
- Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées.
- Un minimum de **1** course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Application du système de points à minima pour l'épreuve.
- Application du système temps sur temps pour chaque course avec application du CVL
- Classement général toutes classes confondues.

11 PRIX

Une coupe sera remise au premier de chaque classe comportant un minimum de 5 partants.

12 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.